

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

ARTS

Arts plastiques

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

Matériels autorisés

3 feuilles de papier machine blanc A4

Papier brouillon

Seuls les supports fournis sont autorisés.

Le matériel graphique (noir-blanc/couleur), ciseaux, colle et adhésifs personnels au candidat sont autorisés.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire est interdit.

Ce sujet comporte **7** pages numérotées de **1/7** à **7/7**.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Répartition des points

PREMIÈRE PARTIE	12 points
DEUXIÈME PARTIE	8 points

PREMIÈRE PARTIE

TOUS les candidats doivent traiter le sujet suivant :

Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique.

Documenter ou augmenter le réel

À partir de la sélection d'au moins deux œuvres du corpus que vous analyserez, développez une réflexion personnelle, étayée et argumentée, sur l'axe de travail suivant : **construction du réel**.

Vous élargirez vos références à d'autres œuvres de votre choix.

- 4 documents en annexe 1

DEUXIÈME PARTIE

Vous traiterez un sujet au choix entre le sujet A et le sujet B.

Vous indiquerez sur votre copie le sujet retenu.

Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art.

L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation.

En vous appuyant sur le document fourni, vous développerez un propos personnel, argumenté et étayé sur **des répercussions des technologies sur la création artistique**.

- 1 document en annexe 2

OU

Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition.

À partir d'une œuvre choisie dans le corpus de la première partie, vous développerez un projet d'exposition en présentant vos intentions et les modalités envisagées.

Votre projet doit :

- respecter obligatoirement l'intégrité de l'œuvre du corpus ;
- **porter le titre « Écritures ».**

Les autres pages sont dédiées au dossier de documents.

Annexe 1 (document 1)



Andreas GURSKY, *99 Cent* (99 centimes), 1999, tirage : 5/6, photographie, épreuve couleur sous Diasec, épreuve chromogène, 206,5 x 337 x 5,8 cm (197 x 327 cm hors marge). Musée national d'art moderne (MNAM), Paris, France.

Annexe 1 (document 2)



ANONYME, *Fragment d'une peinture murale*, 1480/1425 avant Jésus Christ, peinture sur mouna (mélange de limon et de paille), 68 x 94 cm. Département des Antiquités égyptiennes, Musée du Louvre, Paris, France.

Annexe 1 (document 3)



Anne VALLAYER-COSTER, *Les attributs de la peinture, de la sculpture et de l'architecture*, 1769, huile sur toile, 90 x 121 cm. Musée du Louvre, Paris, France.

Annexe 1 (document 4)



Joseph KOSUTH, *One and Three Chairs (Une et trois chaises)*, installation, 1965, chaise en bois, tirages photographiques, hauteur : 115,5 cm x largeur : 219,3 cm x profondeur : 44 cm, chaise : hauteur : 83,1 x largeur : 40 x profondeur : 41 cm (environ), photographie de la chaise : 99,5 x 53,3 cm, photographie du texte : 48,3 x 86 cm. Musée national d'art moderne (MNAM), Paris, France.

L'artiste présente ici une chaise, une photographie de cette même chaise et un extrait agrandi du dictionnaire où l'on peut lire les divers emplois du mot « chaise ».

Annexe 2 (document 1)

UNIVERSITÉ

LETTRES

SANTÉ

SCIENCES & INGÉNIERIE

FORMATION RECHERCHE INTERNATIONAL VIE DES CAMPUS UNIVERSITÉ   VOUS ÊTES

Quels sont les défis éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans la création artistique ?

H. C. D. : Elle soulève plusieurs préoccupations importantes comme la question de l'originalité et de l'authenticité des œuvres générées, la question de la responsabilité et de la transparence dans le processus de création, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle, ou encore les risques de manipulation. Mais **ces enjeux éthiques ont toujours accompagné les grandes révolutions techniques**. Pensons à l'arrivée de la photographie en 1850 : à l'époque, on y voyait une technologie disruptive, réservée aux ingénieurs, et qui allait éteindre l'art. Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour dire que la photographie est un domaine artistique à part entière qui n'a pas tué la peinture, mais l'a transformée.

Copie d'écran : <https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/quand-lart-rencontre-lintelligence-artificielle>

Extrait de l'article « *Quand l'art rencontre l'intelligence artificielle* », entretien entre Mathieu Cord, professeur en informatique spécialisé en intelligence artificielle (IA) et Hugo Caselles-Dupré, pionnier de l'utilisation de l'IA, publié le 18 avril 2024 - mis à jour le 22 avril 2024.

Retranscription du document :

« Quels sont les défis éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans la création artistique ?

H. C. D. : Elle soulève plusieurs préoccupations importantes comme la question de l'originalité et de l'authenticité des œuvres générées, la question de la responsabilité et de la transparence dans le processus de création, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle, ou encore les risques de manipulation. Mais **ces enjeux éthiques ont toujours accompagné les grandes révolutions techniques**. Pensons à l'arrivée de la photographie en 1850 : à l'époque, on y voyait une technologie disruptive, réservée aux ingénieurs, et qui allait éteindre l'art. Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour dire que la photographie est un domaine artistique à part entière qui n'a pas tué la peinture, mais l'a transformée. »

H. C. D. : Hugo Caselles-Dupré.

IA générative : modèle d'IA capable de créer de nouveaux contenus qui peuvent par exemple être du texte, des images, du son ou des vidéos.

Disruptive : qui perturbe, crée une rupture avec l'existant.